

Les Observatoires des tarifs bancaires

Simultanément à la parution du premier rapport de l'Observatoire des tarifs bancaires du Comité consultatif du secteur financier (CCSF) institué par la loi de régulation bancaire et financière du 22 octobre 2010, l'IEDOM a publié le premier rapport d'activité de son Observatoire des tarifs bancaires de sa zone d'intervention. Mis en place en 2009 à la demande du ministère de l'économie, il a été entériné par la loi de régulation bancaire et financière. Le rapport couvre la période d'avril 2009 à avril 2011 et montre d'une part que les tarifs bancaires ont été, dans les DOM, majoritairement orientés à la baisse au cours de cette période et d'autre part, pour une majorité des services bancaires les plus couramment utilisés par la clientèle, les tarifs sont moins élevés dans les DOM qu'en métropole.

1 - Le rapport de l'IEDOM est disponible en téléchargement sur :

http://www.iedom.fr/IMG/pdf/rapport_iedom_observatoire_tarifs_bancaires_-_novembre_2011.pdf

2 - le rapport du CCSF est disponible en téléchargement sur :

<http://www.banque-france.fr/ccsf/fr/publications/rapports/rapport-annuel-OTB-2011.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Créer de la valeur ajoutée et de l'emploi en outre-mer

Dans le cadre de l'année des outre-mer, l'AFD a organisé en partenariat avec le CEROM, le 25 novembre 2011, une conférence sur les défis pour les économies ultramarines de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi, dans un contexte en profonde mutation.

Les thèmes spécifiques abordés ont porté sur l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins et les migrations, les spécificités des entreprises ultramarines, la formation professionnelle, les échanges économiques régionaux et la compétitivité.

Cette manifestation a réuni de nombreux participants venant d'outre-mer ou de métropole. La diversité des participants – universitaires et experts, chefs d'entreprises, élus, représentants de collectivités territoriales - a permis des échanges riches et variés.

Publications

1- Médiation du crédit aux entreprises : Le rapport d'activité 2010-2011 est disponible en téléchargement sur :

<http://www.mediateurducredit.fr/site/Actualites/Remise-du-rapport-annuel-2010-2011-de-la-Mediation-du-credit-au-President-de-la-Republique>

2- Banque de France : L'indicateur de suivi du financement des micro-entreprises à fin septembre 2011.

Le document est disponible en téléchargement sur :

<http://www.banque-france.fr/fr/statistiques/telechar/economie/entreprises/2011-09-stat-info-financement-des-microentreprises-france-trimestriel.pdf>

3 – INSEE : En 2010, la moitié des PME d'au moins dix personnes ont recherché un financement, Luc Sauvadet, INSEE Première n° 1379, novembre 2011. Le document est disponible sur :

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1379/ip1379.pdf>

4 – Commission européenne : Alléger les charges imposées aux PME par la réglementation – Adapter la réglementation de l'UE aux besoins des micro-entreprises. Le rapport au Conseil et au Parlement est disponible sur :

http://ec.europa.eu/governance/better_regulation/documents/minimizing_burden_sme_FR.pdf

5 – ACP : Mobilité bancaire. Le rapport au ministre de l'économie et au Comité consultatif du secteur du secteur financier est disponible sur :

<http://www.banque-france.fr/acp/publications/etudes/20110911-ACP-rapport-sur-la-mobiite-bancaire.pdf>

6 – FBF : Quelle garantie pour vos dépôts ? Le mini-guide n° 6 de la série « les clés de la banque » est disponible en téléchargement sur :

[http://www.fbf.fr/Web/internet2010/content.nsf/DocumentsByIDWeb/8BGD6S/\\$File/Mini-Guide%206.pdf](http://www.fbf.fr/Web/internet2010/content.nsf/DocumentsByIDWeb/8BGD6S/$File/Mini-Guide%206.pdf)

7 – Antilles : Médiation de l'hôtellerie en Guadeloupe et Martinique, Alain Bodon, Inspection générale des finances, octobre 2011.

Le rapport est disponible en téléchargement sur : http://www.outre-mer.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_mediation_antilles.pdf

Nomination

1- Mme Anne Le Lorier a été nommée second-sous gouverneur de la Banque de France en Conseil des ministres du 7 novembre 2011, en remplacement de M. Jean-Pierre Landau.

2 - M. René Ricol, commissaire général à l'investissement a été nommé par le ministre de l'économie, coordinateur de l'ensemble des dispositifs de soutien aux entreprises.

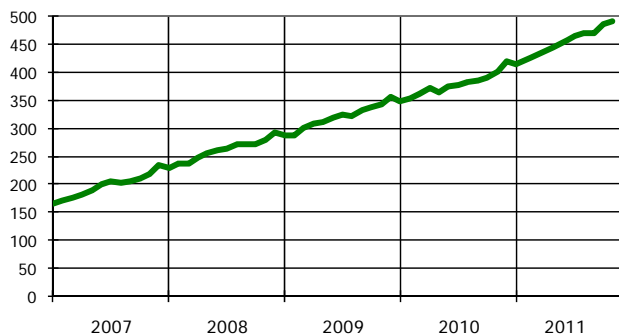
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

Au 30 novembre, les émissions nettes de billets s'étoffent de 5 millions d'euros sur le mois (soit +1 % contre +3 % le mois précédent) et atteignent 489,7 millions d'euros. Les émissions nettes de billets en nombre restent stables en revanche : -0,1 %, après +4,4 % le mois précédent. Le nombre de billets émis par l'agence IEDOM de Mayotte avoisine 9,2 millions au 30 novembre 2011, dont près de 73 % sont représentés par la coupure de 50 €. La valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île, qui s'est apprécié de plus de deux euros cinquante depuis le début de l'année, atteint 53,5 € au 30 novembre.

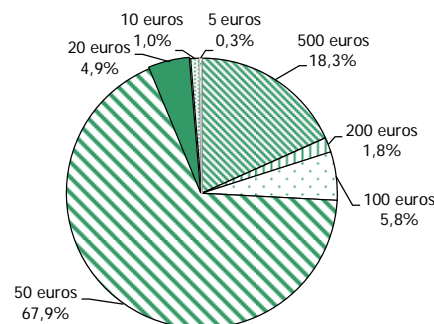
Emissions nettes cumulées de billet au 30 novembre 2011

En millions d'euros



Source : IEDOM

Répartition des billets en valeur au 30 novembre 2011



Source : IEDOM

BRÈVES ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET SOCIALES

La crise mahoraise, mesures d'urgence

- **Le plan de relance**

Après la suspension du mouvement de grève qui a paralysé Mayotte pendant 44 jours, l'heure est au bilan et la reconstruction. La ministre chargée de l'Outre-Mer, Marie-Luce PENCHARD, a reçu le 22 novembre 2011, les grands élus de l'île afin de leur proposer un plan de relance de l'économie et de sauvegarde de l'emploi. Ce plan de relance d'un montant total de 53,4 millions est destiné à financer des opérations inscrites au contrat de projet 2008-2013. Concrètement l'Etat prendra en charge la totalité du financement de certains projets qui pourraient débiter dès le 1^{er} trimestre 2012 et qui devaient être financés initialement à la fois par l'Etat et le Département.

Les projets retenus concernent principalement les secteurs du BTP, de la pêche et de l'agriculture : Création de la Zac d'Hamaha (13 M€), réalisation de quais de transferts (9,6 M€), réhabilitation des routes départementales (7,5 M€), travaux d'alimentation en eau potable et gestion des déchets (5,8 M€), mise aux normes des écoles primaires (3,5 M€), financements de travaux pour le développement des filières agriculture et pêche (9,2 M€)...

Le plan Co.RAIL (Contrat de Reprise de l'Activité à l'Initiative Locale) a également été activé pour un montant total de 1,2 M€. Cet outil permet à l'Etat de prendre des mesures exceptionnelles pour aider les entreprises à faire face à leurs difficultés de trésorerie via des mesures visant à faciliter l'accès au crédit bancaire à court terme ou à faciliter la reprise de l'investissement à moyen terme.

- **Un point d'entrée unique**

Au-delà du plan de relance, un panel de mesures d'urgences a été communiqué par le préfet Thomas Degos, après concertation entre principaux acteurs économiques (syndicats patronaux, chambres consulaires, etc.). Un étalement des charges sociales et des dettes fiscales peut être consenti par les administrations concernées (CSSM, CACM, DSF, TG, ...). Les entreprises auront également la possibilité de recourir au chômage partiel. Les banques ont également été sollicitées pour un examen attentif de demande des entreprises. Le dispositif de médiation du crédit géré par l'IEDOM sera poursuivi et l'AFD mobilisera ses outils (garanties d'emprunt, avances de règlement...). L'Adie, acteur essentiel du microcrédit, a obtenu par l'Etat une dotation complémentaire pour des actions d'aide au développement et d'accompagnement des créateurs et des chefs d'entreprise.

Pour faciliter l'accès aux informations, l'Etat a créé au sein de la DIECCTE, une cellule « de soutien à l'activité et à l'emploi ». Elle constitue le point d'entrée unique pour les entreprises avec pour numéro d'appel le 02 69 61 98 90.

- **Installation du CODEFI**

Un comité départemental d'examen des problèmes de financement (CODEFI) a été créé à Mayotte. Il a pour rôle d'orienter les entreprises de moins de 400 salariés présentant des difficultés structurelles sortant du champ de la médiation du crédit.

- **Mise en place effective des bons de réduction**

Les bons de réductions annoncés le 14 octobre dernier par la ministre chargée de l'outre-mer sont arrivés sur l'île. Ces bons sont destinés aux 14 000 ménages inscrits à la Caisse d'allocations familiales et dont les ressources sont inférieures à 600 euros mensuels. Chaque ménage pourra prétendre chaque mois à un bon de 5 euros par produit dans la limite de 10 bons soit une valeur globale mensuelle de 50€. La liste des produits comprend les onze produits qui ont fait l'objet de négociation entre l'intersyndicale et les grands distributeurs. Cette aide exceptionnelle s'étale sur une période de quatre mois, de novembre 2011 à février 2012, avant l'arrivée du RSA prévue en mars 2011.

Protection sociale

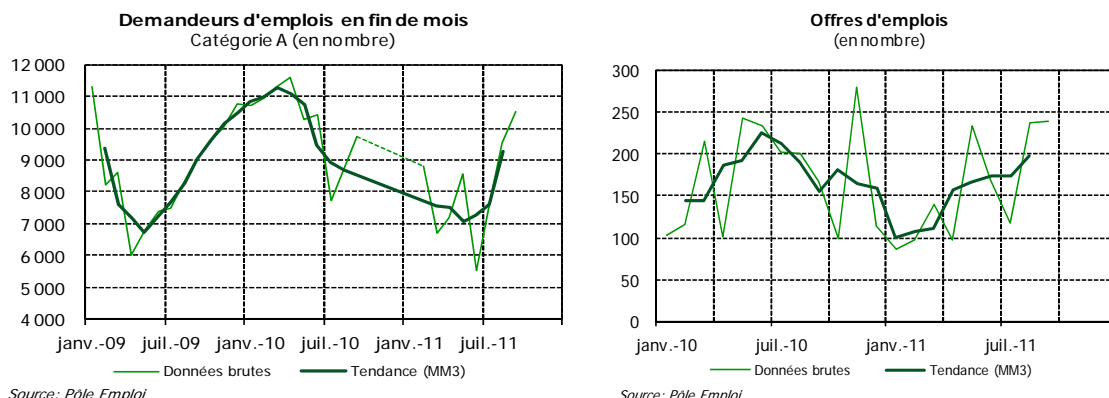
Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, Xavier BERTRAND, a présenté lors du conseil des ministres du mercredi 23 novembre 2011 l'ordonnance n°2011-1641 portant extension et adaptation du RSA à Mayotte. L'ordonnance officialise et organise le RSA au 1^{er} janvier 2012. Les premiers versements sont attendus pour mars 2012 avec un effet rétroactif sur les deux mois précédents. Les montants versés correspondront à 25% de ceux versés en France métropolitaine et dans les autres DOM.

Emploi

L'ordonnance n° 2011-1636 portant extension et adaptation du contrat unique d'insertion à Mayotte a été publiée au journal officiel le 25 novembre 2011. Ce contrat unique d'insertion (CUI) regroupe les contrats initiative emploi (CUI-CIE) du secteur marchand et les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) du secteur non-marchand existant en métropole depuis 2010. Il ouvre droit à une aide financière dont le montant résulte d'un taux, appliqué au SMIG. Bien que les dispositions qui s'appliqueront soient les mêmes qu'en métropole, les spécificités mahoraises sont prises en compte grâce au maintien de l'aide à la formation financée par l'Etat et largement associée aux contrats aidés du secteur non marchand. Le CUI entrera en vigueur dès le 1^{er} mars 2012.

A fin septembre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (DEFM A) s'établit à 10498 contre 9547 en août, soit une augmentation de 10,0 %. Sur un an (septembre 2011 par rapport à septembre 2010), l'augmentation est de 8,1 %. Sur les 10498 demandeurs d'emploi, 6935 ont entre 25 et 49 ans dont 76 % sont des femmes. Pour 54 % des demandeurs d'emploi, la qualification n'est pas déterminée et 13 % des demandeurs d'emploi seraient qualifiés.

En septembre 2011, 239 offres d'emploi ont été enregistrées, en hausse de 0,8 % par rapport à août 2011 (237). Le secteur de l'administration publique enregistre la plus forte hausse : le nombre d'offres passe de 128 à 158 entre août et septembre 2011. Sur les 239 offres, plus de deux tiers (176) concernent des emplois temporaires. En glissement annuel (septembre 2011 par rapport à septembre 2010), les offres d'emploi sont en hausse de 43,1%.



* Les données entre oct.2010 et janv.2011 ne sont pas disponibles. Les points sont reliés par une courbe en pointillés.

PIB 2009

Selon l'INSEE, le Produit Intérieur Brut (PIB) de Mayotte est estimé à 1,37 milliard d'euros en 2009. Bien qu'en retard par rapport aux autres DOM et la France métropolitaine, son évolution reste la plus dynamique avec une croissance annuelle moyenne de 10,8%. Par habitant, le PIB s'établit à Mayotte à 6600€ en 2009 contre 5200€ en 2005. Le PIB se définit comme étant la somme des valeurs ajoutées (VA) produites par l'ensemble des agents économiques. A Mayotte, les administrations publiques représentent à elles seules, plus de la moitié du PIB, alors qu'au niveau national, la part des administrations publiques n'est que de 18% en 2009. Les ménages ont beaucoup contribué à la croissance du PIB. En effet, les dépenses de consommation des ménages ont augmenté de +49% entre 2005 et 2009 grâce à l'augmentation du salaire minimum garanti (SMIG) (+60% entre 2005 et 2009) et des prestations sociales qui ont été multipliées par 2,8 sur la période (passant de 38 millions à 106 millions d'euros selon l'INSEE).

Transport

Le projet de la ligne directe Mayotte-Paris est reporté sine die. Les travaux d'allongement de 65 mètres de la piste pour permettre le décollage en pleine charge du B 777-200 LR ne sont pas réalisés et les murs anti-souffle actuels sont jugés insuffisants pour protéger les habitants de Pamandzi de la puissance des réacteurs au décollage. A ces problèmes techniques, d'ajoute celui de la rentabilité de la ligne avec un taux de remplissage insuffisant compte tenu du prix du kérosène 45% plus cher qu'à la Réunion. Enfin, Air austral rencontre des soucis d'ordre financier puisqu'elle a déjà annoncé un résultat négatif de 1,8 million d'euros pour l'exercice 2010/2011 et cela pourrait atteindre 20 millions d'euros au terme du prochain exercice et ce, malgré un chiffre d'affaire en augmentation de 9%. Afin de limiter son taux d'endettement et assurer ses besoins financiers, la compagnie envisage d'augmenter son capital de 20 millions d'euros et d'incorporer au capital social de l'entreprise, 9,6 millions de réserves le faisant ainsi atteindre 28,8 millions.

ACTUALITE REGIONALE

L'ex-Président malgache Didier RATSIRAKA, installé en France depuis sa chute du pouvoir en 2002, est rentré à Madagascar le 24 novembre 2011. Il a été accueilli par ses anciens collaborateurs mais également par l'ancien Président Albert ZAFY et des représentants du Président RAVALOMANANA. Tous ces anciens adversaires politiques sont devenus aujourd'hui alliés dans le cadre des négociations devant emmener le pays à sortir de la crise institutionnelle.

Le 24 novembre, au ministère des relations extérieures des Comores a eu lieu la signature d'une convention de co-développement entre le gouvernement comorien et le gouvernement français d'un montant de 2 millions d'euros. Cette convention vise à soutenir les initiatives des associations des comoriens établis en France en faveur du développement économique et social de l'union des Comores en mettant à contribution les comoriens hautement qualifiés. Ce dispositif déjà mis en œuvre entre 2006 et 2010 s'est avéré très positif.

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		sept.-11	114,8	0,1%	2,7%
Chômage (source : Pôle Emploi)	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A		sept.-11	10 498	-	8,1%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	sept.-11	23 046	1,8%	-15,5%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	sept.-11	238 135	10,7%	-6,0%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	sept.-11	273	-76,9%	108,5%
		cumulées	sept.-11	9 453	3,0%	26,3%
	Taux de couverture	mensuels	sept.-11	1,19%	-4,04 pt	0,71 pt
		cumulés	sept.-11	3,97%	-0,30 pt	1,02 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	oct.-11	364	14,1%	-30,5%
		cumulés	oct.-11	4 415	-	-9,5%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	oct.-11	22 668	5,8%	-8,5%
		cumulés	oct.-11	244 347	-	3,7%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	oct.-11	15,4	-51,1%	-61,2%
		cumulés	oct.-11	921,2	-	n.d
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽³⁾ (en tonnes)	mensuelles	sept.-11	3 995	5885,1%	n,d
		cumulées	sept.-11	57 179	-	-7,6%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		juin-11	37 552	0,2%	4,0%
	Consommation (en Mwh)	mensuelles	juin-11	19 616	-8,0%	-3,8%
		cumulées	juin-11	121 161	-	0,4%
Hydrocarbures (Source : TOTAL)	Consommation (en milliers de litres)	mensuelle	sept.-11	9 114	1,6%	6,7%
		cumulée	sept.-11	81 979	-	-2,4%
Automobile (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	sept.-11	94	38,2%	10,6%
		cumulés	sept.-11	729	-	14,3%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	sept.-11	8	-70,4%	-65,2%
		cumulés	sept.-11	142	-	-8,4%
Poissons d'élevage (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuels	juil.-11	5,0	-23,1%	-31,9%
		cumulés	juil.-11	33,1	-	-0,6%
	- en milliers euros	mensuelles	juil.-11	30,0	-23,1%	-40,9%
		cumulées	juil.-11	204,1	-	-8,2%

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

* Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,25%	09/11/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	2,00%	09/11/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,50%	09/11/2011

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)				
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Novembre 2011)				
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
	0,8972%	0,9963%	0,9835%	0,7845%	1,2220%	1,4810%	1,7040%	2,0420%

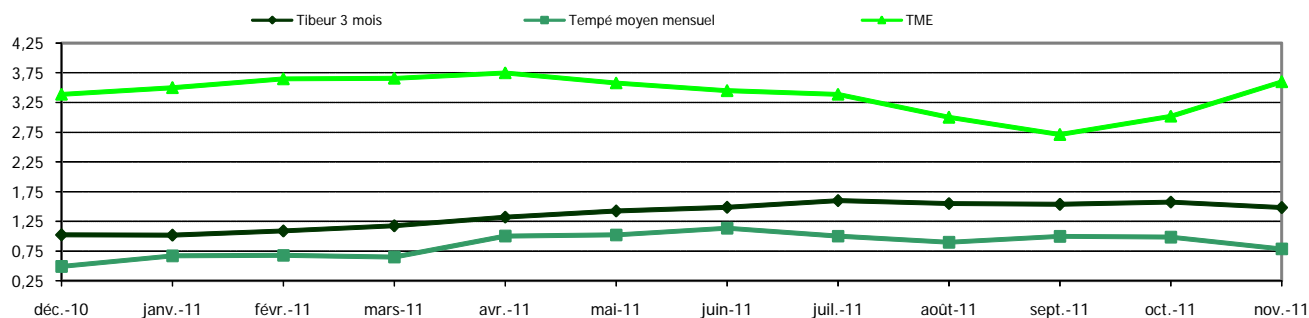
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)				
	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Août	Septembre	octobre	Novembre
	3,00%	2,71%	3,02%	3,60%	3,20%	2,91%	3,22%	3,80%

Taux de l'usure (applicable au quatrième trimestre 2011)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,62%
Prêts à taux fixe	6,23%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,10%
Prêts à taux variable	5,61%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Prêts relais	6,28%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,61%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,52%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,03%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,36%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,27%	Découverts en compte (1)	13,84%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	12,76%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,36%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	18,16%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	11,65%	Découverts en compte (1)	13,84%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

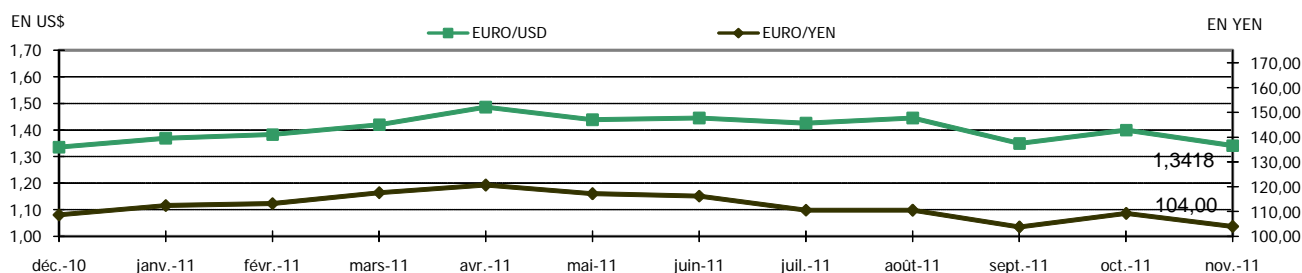
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3418	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,9570	EURO/SRD (Surinam)	4,43690
EURO/JPY (Japon)	104,0000	EURO/BWP (Botswana)	9,98540	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,40670
EURO/CAD (Canada)	1,3678	EURO/SCR (Seychelles)	17,5512	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,6163
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,85580	EURO/MUR (Maurice)	39,3675	EURO/BBD (La Barbade)	2,68910
EURO/SGD (Singapour)	1,7261	EURO/BRL (Brésil)	2,4341	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,61000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,4436	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,77430	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2846,3607	EURO/XCD (Dominique)	3,6302	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - BP 500 - 97600 MAMOUDZOU

Achevé d'imprimer le 7 décembre 2011 - Dépôt légal : décembre 2011 - ISSN 1240-280X